

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mars 2017

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Gérard Clavier.

La teneur du conseil municipal à toujours pour objet principal l'Eglise

Le conseil municipal décide des moins values et travaux supplémentaires suivants

Travaux charpente soit 59 322,47 € de travaux supplémentaires, l'aide maximale de la DRAC est sollicitée

Travaux avant chœur : moins value de 9 182,07 €

Travaux de la nef : moins value de 12 178,39 €

Le conseil municipal décide également le démarrage de la tranche conditionnelle 2 avec aide de la DRAC